

Besançon et Dijon, le 31 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cellule de régulation régionale : 50 patients Covid-19 pris en charge dans les services de réanimation de Bourgogne Franche-Comté transférés vers d'autres établissements de santé hors région

Afin d'anticiper une saturation des capacités d'accueil dans les services de réanimation des établissements de santé de la région, une stratégie d'organisation de transferts de patients Covid-19 est mise en place au niveau national par le Centre de crise sanitaire, pilotée dans notre région par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté.

S'adapter en permanence, anticiper : une nécessité pour se préparer au mieux au pic épidémique attendu dans les prochains jours

L'objectif de ces opérations est de transférer des patients actuellement pris en charge dans les services de réanimation de Bourgogne-Franche-Comté vers d'autres établissements hospitaliers à ce jour moins sollicités. Il s'agit de continuer à assurer la disponibilité de lits en réanimation pour accueillir dans les meilleures conditions les nouveaux patients qui nécessiteront une prise en charge dans ces services.

Ajoutées aux mesures d'augmentation des capacités d'hospitalisation au sein de chaque établissement de santé de la région, ces mesures exceptionnelles visent à éviter les transferts en urgence pour les patients les plus fragiles.

Une cellule de régulation régionale destinée à orchestrer ces transferts, avec toutes les précautions qui s'imposent

Pour accompagner au mieux les transferts depuis les différents établissements de santé de la région, une cellule de coordination régionale a été mise en place sous l'égide de l'Agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté, à laquelle sont parties prenantes les équipes des SAMU Centre 15 et des services de réanimation du CHU de Besançon et du CHU Dijon Bourgogne.

Afin de répondre aux besoins des établissements de la région, 50 patients de Bourgogne-Franche-Comté ont été transférés sur ces trois derniers jours vers les hôpitaux des régions Auvergne Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur, dans le cadre d'une opération d'ampleur mobilisant des moyens aériens (avion privé, hélicoptères sanitaire et militaire) et terrestres.

Contacts presse

CHU de Besançon - Valérie Lagier - Tél. 03 81 21 86 61 - vlagier@chu-besancon.fr

CHU Dijon Bourgogne - Direction de la communication - Tél. 03 80 29 57 44 - communication@chu-dijon.fr

Pour sa zone de régulation, le CHU de Besançon a opéré des transferts par hélicoptère de l'armée au départ du CHU et par avion depuis les aéroports de Dole-Tavaux, Courcelles-lès-Montbéliard et Frotey-lès-Vesoul :

- 22 patients vers les hôpitaux d'Auvergne Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand et Grenoble)
- 10 patients en PACA (Marseille, Nice, Cannes et Aix en Provence)

Pour sa zone de régulation, le CHU Dijon Bourgogne a quant à lui coordonné le transfert de 18 patients issus des établissements de la région ex-Bourgogne vers les hôpitaux d'Auvergne Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand, Montluçon, Moulins, Vichy) et ce par hélicoptère et par voie terrestre.

Un accompagnement dédié pour les familles de patients concernés par ces transferts

Pleinement conscients de l'épreuve supplémentaire que peut représenter cet éloignement géographique, les établissements de santé œuvrent pour offrir aux familles concernées un soutien psychologique et organisationnel adaptés, en amont, pendant et après le transfert. Plus spécifiquement, des solutions d'accompagnement des familles sont en cours de déploiement.

Une solidarité et une coopération hospitalière exemplaires, au bénéfice des patients

Les équipes du CHU de Besançon et du CHU Dijon Bourgogne adressent leurs plus sincères et chaleureux remerciements aux hôpitaux qui ont accueilli ces patients, ainsi qu'aux aéroports de la région qui ont tout mis en œuvre pour réaliser, avec d'innombrables précautions, les transferts de patients par avion.

Contacts presse

CHU de Besançon - Valérie Lagier - Tél. 03 81 21 86 61 - vlagier@chu-besancon.fr

CHU Dijon Bourgogne - Direction de la communication - Tél. 03 80 29 57 44 - communication@chu-dijon.fr